

FICHE DE POSTE CADRE DE SANTE HJ SAINT GAUDENS / CATTP COMMINGES

Etablie par : Cadres PIJ

Date : Février 2023

LA FONCTION

1.1 IDENTIFICATION DU POSTE

Encadrement, animation et gestion d'une ou plusieurs équipes pluri professionnelles du Pôle de pédopsychiatrie. Le cadre est garant de la continuité, de la qualité et sécurité des soins, de leur mise en œuvre dans le cadre du projet de soins personnalisé et du projet de l'unité
Cette activité est réalisée en concertation avec le médecin responsable de chaque unité et en articulation avec le CSS.

Cette Unité de soins accueille des enfants âgés de 3. à 12ans, présentant pathologies psychiatriques avec notamment des troubles de la communication et du comportement

1.2 PLACE DANS L'INSTITUTION

1.2.1 Position dans l'organigramme :

Directeur d'établissement : Mr MADELPUECH

Directeur du service de soins : Mme FORTIN

Chef de Pôle: Dr CALVET

Cadre Collaborateur du Chef de Pôle : Mr BOUDES

Médecin responsable de l'unité : Dr BONNET

1.2.2 Position géographique

ETABLISSEMENT : CH G. Marchant

PÔLE : PEDOPSYCHIATRIE

NOM DE L'UNITE : HJ Saint Gaudens et CATTP Comminges

Adresse : Téléphone : 05 61 43 45 35
14 Rue du Colonel Bourrelly 31800 St Gaudens
Nombre de Places : 12

1.3 MISSION PRINCIPALES :

- Gestion de la qualité et sécurité des soins par un management basé sur la prévention des risques
- Gestion des moyens et des ressources allouées dans le cadre du contrat de Pôle
- Animation /cohésion / gestion d'équipe
- Collaboration à l'activité clinique
- Participation à l'activité pédagogique
- Travail de coordination Equipe / Familles / réseau de partenaires

1.4 ACTIVITES PRINCIPALES :

1.4.1 Gestion de la qualité et de la sécurité des soins par un management basé sur la prévention des risques

- Organiser et mettre en œuvre avec l'équipe le projet de soins dans toutes ses composantes et déclinaisons,
- Mettre en place avec l'équipe, une organisation adaptée aux objectifs de soins et aux contraintes de l'unité,
- Planifier les activités et les moyens, contrôler et assurer le reporting,
- Favoriser la coordination et la coopération entre les différentes catégories de professionnels
- Accompagner les changements par une stratégie managériale adaptée
- Participer à l'accueil des patients et de leurs proches en étant garant du respect des droits, de la déontologie de l'éthique, de la bientraitance
- Veiller à l'application des procédures et protocoles,
- S'assurer et contrôler la qualité et la sécurité des soins, des activités paramédicales : qualité des écrits soignants dans le cadre du projet de soin personnalisé, procédures, protocoles,
- Participer à la réalisation d'audits, de RMM, d'EPP...

1.4.2 Gestion des moyens et des ressources dans le cadre du contrat de Pôle

- Gérer les moyens et les ressources : techniques, financières, humaines, informationnelles,
- Contribuer à l'atteinte des objectifs dans le cadre du contrat de Pôle,
- Participer à l'élaboration des projets annuels d'activité avec l'équipe pluridisciplinaire, prévoir les commandes de matériel, les travaux d'entretien,... et en assurer le suivi
- Participer aux différents projets dans le cadre du pôle,
- Participer à la rédaction du rapport annuel d'activité du Pôle,

1.4.2 Animation / Cohésion/ gestion d'équipe

- o Assurer la continuité des soins par l'élaboration et la gestion des plannings du personnel, dans le respect des organisations de l'unité et du Pôle (Suivi des différents compteurs Agile-time, permanence et continuité des soins, périodes de fermeture, mutualisation)
- o Favoriser un climat de travail serein, dans une dynamique constructive et positive,

- o Participer à la prévention des RPS
- o Favoriser une communication adaptée,
- o Fédérer les équipes autour du projet personnalisé du patient et de l'unité
- o Préparer et animer les réunions, favoriser la participation des différents membres de l'équipe
- o Soutenir les axes d'amélioration et d'adaptation engagés avec l'équipe,
- o Identifier et évaluer les besoins en formation du personnel ;
- o Participer en collaboration avec le cadre supérieur de santé aux recrutements des IDE, ASE, ASH de l'unité

- o Participer en collaboration avec le médecin au recrutement des AS, Psychomotricien, Orthophoniste, AMA, psychologue de l'unité
- o Accueillir et ou organiser l'accueil des nouveaux professionnels,
- o Conduire l'entretien d'évaluation annuel professionnel de chaque agent,

1.4.4 Collaboration à l'activité clinique

- o Participer aux réunions cliniques, aux transmissions,
- o Soutenir la collaboration de l'équipe pluri professionnelle avec la famille,
- o Mettre en place les outils nécessaires pour améliorer le partage de l'information (réunions médecins/IDE...)
- o Coordonner et assurer le suivi des prises en charge dans le cadre du parcours de soins,
- o Valoriser la réflexion sur les pratiques professionnelles et encourager la recherche, la participation au travail de supervision, études de cas...

1.4.5 Travail de coordination Equipe / Familles / réseau de partenaires

- o Développer des actions partenariales avec des acteurs du sanitaire, du médico-social, de l'éducation nationale, du social, de la justice, du culturel etc... en lien avec les activités de l'unité et les orientations du pôle

- o Coordonner les informations au sein de l'équipe pluridisciplinaire et avec les familles

1.4.6 Travail institutionnel et missions transversales

- o Participer aux activités managériales et aux instances du pôle,
- o Participer à des groupes de travail institutionnels en lien avec les activités du pôle, aux commissions spécifiques (CSIRMT...) démarches de certification et évaluation des pratiques professionnelles.

1.4.7 Participation à l'activité pédagogique

- o Participer à l'élaboration du plan de formation, à la rédaction des cahiers des charges, en lien avec le projet de soin de l'unité, les projets du pôle et les projets institutionnels, Favoriser le partage et l'appropriation de nouvelles connaissances / techniques
- o Accompagner l'équipe dans le réinvestissement des apports reçus en formation, dans les projets, les soins...
- o Favoriser la mise en place de référents : contexte, circuit du médicament, ILIN, CLAN, ...
- o Participer à l'activité pédagogique du Pôle, du CHGM
- o Participer à l'accueil et l'encadrement des étudiants IDE, ASE, ...

I.4.8 Activités spécifiques

- o Gestion fonctionnelle de certains métiers (AMA, ASoc., psychologues) saisie du planning
- o Gestion et encadrement des psychomotriciens et orthophonistes
- o Collaboration avec les enseignants spécialisés
- o Médiatisation et régulation des relations avec les familles
- o Gestion des dysfonctionnements, régulation et contrôle du respect des engagements contractualisés entre les familles et les compagnies de transports sanitaires
- o Organisation de journées bilans et projets annuels
- o Contribution à l'organisation, la gestion l'encadrement du dispositif de « mutualisation » du Pôle sur les périodes de fermeture des structures de soins

I.5 Expériences / connaissances / Savoirs faire requis :

- o Expérience souhaitée en pédopsychiatrie et psychiatrie,
- o Connaissance, du développement psychologique de l'enfant / adolescent en psychopathologie,
- o Capacités managériales affirmée dans la conduite de projet,
- o Capacités de dynamisation et mobilisation d'une équipe,
- o Conduite de réunions
- o Fixer des objectifs et évaluer les résultats
- o Capacités de communication interne et externe
- o Savoir rendre compte de son activité,
- o Savoir se situer dans l'équipe au regard de ses missions,
- o Faire preuve de disponibilité pour l'ensemble des partenaires et patients, dans la discrétion et le respect du secret professionnel
- o S'impliquer dans une dynamique institutionnelle d'établissement, de Pôle, d'équipe, de partenariat.

- Capacité à gérer plusieurs équipes, créer de la permanence tout en favorisant l'autonomie de l'équipe
- Savoir utiliser les logiciels informatiques
- Connaissance informatiques (cortexte, logiciel de bureautique, logiciels institutionnel)

I.6 Moyens mis à disposition :

Bureau
 Equipement informatique

2.2- CONTRAINTES EXIGENCES LIEES AU POSTE :

2.2.1 Horaires :

- Forfait jour
- Amplitude Horaire : 9h 18h
- Repos hebdomadaire : fixe
- Participation au roulement de gardes et de permanences des cadres de santé
- Vacances sur les périodes de fermeture de la structure
- Participation au roulement de permanence des soins (mutualisation)
- Quotité de travail : 100%

2.2.2 Mobilité éventuelle pouvant générer des heures supplémentaires :

- x A l'intérieur du Pôle
- x Hors du Pôle

2.2.3 Exigences physique :

- x Manutention
- x Déplacement

2.2.4 Exigences relationnelles :

- x Contact avec le malade
- x Contact avec le public (familles, partenaires)
- x Travail en équipe

2.2.6 -Exigence particulière

- X Permis de conduire